

CHAMAELEO GUENTHERI BOULENGER, 1888, SYNONYME DE *C. PARDALIS* CUVIER, 1829

Par E. R. BRYGOO

En 1888 G. A. BOULENGER décrivait (*Ann. Mag. nat. Hist.*, 1, 6, pp. 22-33, pl. III, fig. 1 et 2) une nouvelle espèce de Caméléon de Nosy Bé : *Chamaeleo guentheri*. La validité de cette espèce, reconnue par tous comme très proche de *C. pardalis*, ne fut, semble-t-il, jamais mise en discussion et, dans la dernière révision du genre *Chamaeleo*, R. MERTENS (1966) lui conserve le statut d'espèce alors qu'il place en synonymie, ou ramène au rang de sous-espèce, un certain nombre d'autres types.

L'abondance du matériel dont nous disposons autant que son origine variée nous permet d'aborder l'étude de cette question.

DESCRIPTION ORIGINALE

Lorsqu'en 1888 G. A. BOULENGER décrivit *C. guentheri* il précisait disposer d'une série de spécimens, « several specimens », en provenance de Nosy Bé parmi lesquels des mâles, des femelles et des jeunes.

Deux caractères de cette espèce furent retenus par les auteurs de clefs : l'écaillage et la couleur.

A propos de l'écaillage l'auteur écrit : « Body covered with moderated sized granules intermixed with numerous slightly enlarged oncs ». La couleur est indiquée comme « uniform black ». A. noter qu'il s'agissait de spécimens conservés déjà depuis longtemps.

On doit relever que G. A. BOULENGER ne fit aucun diagnostic différentiel, en particulier pas avec *C. pardalis*, alors que W. PETERS en 1869, 1873 et 1880 et O. BOETTGER en 1879 et 1881, avaient signalé la présence de cette espèce à Nosy Bé.

L'auteur donnait un dessin d'un mâle et d'une femelle (fig. 1 et 2). Les dimensions maximales étaient, pour le mâle, de 260 mm (dont 135 pour la queue) et pour la femelle de 235 (120).

ÉTUDES ULTÉRIEURES

En 1877 O. BOETTGER avait établi la synonymie de *C. ater* Lesson, 1832 avec les *C. pardalis* de Nosy Bé, synonymie qui n'a plus été mise en cause depuis, et d'autant plus intéressante qu'un des caractères de *C. ater* est précisément d'être « entièrement noirâtre ».

En 1893 le même auteur signalait 7 spécimens de *C. guentheri* de Nosy Bé

« Gesch. Carl EBENAU, Anton STUMPF, Loucoubé ». Il s'agissait vraisemblablement des Caméléons qu'il avait identifiés antérieurement comme *C. pardalis* et mentionnés en 1877, 1879 et 1881. En effet, en 1894, il soulignait le fait que selon lui les 3 espèces de Chamaéléonidés de Nosy Bé étaient vicariantes d'espèces de la Grande Terre : *guentheri* pour *pardalis*, *boettgeri* pour *nasutus*, *stumpffi* pour *superciliaris*, indiquant ainsi un haut degré d'endémicité de la faune de l'île.

On est en droit de se demander si, emporté par un esprit de système, l'auteur n'a pas admis un peu rapidement la valeur de l'espèce *C. guentheri*. Il est en tout cas remarquable que, s'il fallait suivre O. BOETTGER, tous les Caméléons du groupe *pardalis-guentheri* récoltés à Nosy Bé avant 1894 appartiendraient à l'espèce *guentheri*. Par contre, depuis cette date, alors que *guentheri* n'y est plus récolté, *C. pardalis* est connu comme un des éléments les plus caractéristiques de la faune de l'île où il est très abondant ! Il est peu vraisemblable qu'une espèce bien représentée avant 1894 fasse brutalement place à une autre espèce, de morphologie très voisine, et tout aussi abondante.

En 1902 F. WERNER (pp. 378-379) signale l'espèce comme étant de Nosy Bé et de Madagascar, sans préciser toutefois ce qui lui permet de donner cette nouvelle localisation. Il indique que l'espèce est très proche de *C. pardalis* mais s'en distingue par :

- une taille moindre ;
- une coloration uniforme gris brun ;
- le plus grand développement de l'appendice nasal du mâle.

En 1911 le même auteur ne donnera aucune précision supplémentaire.

Dans la clef de F. MOCQUARD (1909) le seul caractère de diagnose retenu est la présence d'une bande blanchâtre le long des flancs chez *pardalis*, manquant chez *guentheri*.

C'est, semble-t-il, sur ce caractère de coloration uniforme que O. BOETTGER en 1913 identifie comme *C. guentheri* un spécimen femelle récolté 4 ans plus tôt à Tamatave.

En 1921 F. ANGEL donna un dessin de la tête d'un *C. guentheri* mâle et, dans la clef qu'il proposait, distinguait *C. guentheri* de *C. pardalis* par la forme du casque, postérieurement anguleux chez le premier, arrondi chez le second et celle du bourrelet surplombant de peu la marge labiale chez *pardalis* alors qu'il s'agirait d'une apophyse rostrale osseuse, longue d'un demi diamètre orbitaire, chez le mâle de *guentheri*. De plus, alors que *C. pardalis* aurait une bande claire longitudinale sur les côtés du corps, la teinte serait uniformément noirâtre chez *C. guentheri*. La figure (n° 6) pouvait fort bien correspondre à un authentique *C. pardalis*.

Il faut ensuite attendre 1933 pour que soit signalée une nouvelle récolte de *C. guentheri*. Mais ce ne sont pas moins de 31 spécimens que R. MERTENS rapporte à cette espèce. Ils proviennent tous de la province de Maroantsetra, du Col d'Ambatondradama. L'auteur précisait que la différence avec *C. pardalis* résidait dans une taille moindre et l'absence de bande latérale claire.

En 1942 F. ANGEL, tout en écrivant que *C. guentheri* est une « espèce extrêmement voisine de *C. pardalis*, s'efforçait de mettre en évidence d'autres caractères différentiels qui n'avaient pas été signalés par les auteurs précédents tout en modifiant ceux qu'il proposait en 1921.

Dans la clef (p. 156) il retient les caractères suivants :

	<i>pardalis</i>	<i>guentheri</i>
casque (postérieurement)	sub-arrondi	anguleux
bourellet rostral	présent dans les deux sexes	peu ou légèrement marqué, parfois absent chez la femelle.
bande claire ou série de taches	« présentes ou plus ou moins distinctes »	pas de bande latérale claire.
labiales supérieures	17 à 20	24 à 25
taille	atteint presque 500 mm	ne dépasse pas 300 mm

Ailleurs (p. 166) F. ANGEL écrit :

« Son écaillure, à peine hétérogène, permet de la différencier au premier abord » et plus loin

« La coloration, sans taches ou bande latérale, ainsi que le nombre plus élevé des labiales supérieures peuvent aussi servir à la différencier ».

Nous aurons l'occasion de revenir sur la valeur qu'il convient d'accorder au caractère « coloration » lorsqu'il s'agit de spécimens conservés, certains depuis fort longtemps. Retenons ici que selon F. ANGEL l'écaillure serait « à peine hétérogène » ce qui est en contradiction avec la description originale de G. A. BOULENGER.

Dans la diagnose proposée par F. ANGEL, le seul caractère qui semble absolu, et qu'il est le premier à signaler, est le nombre des labiales supérieures. Malheureusement si G. A. BOULENGER ne mentionnait pas le nombre des labiales supérieures de ses spécimens le dessin qu'il donnait permet de compter 24 écailles. Le Caméléon représenté correspond d'ailleurs parfaitement à un *C. pardalis*.

F. ANGEL (1942) ajoutait à la liste des localités déjà connues, Diégo-Suarez¹. Le dessin (fig. 8, pl. VI) semble bien être la reproduction de celui de 1921.

Dans l'importante révision que fit D. HILLENUS en 1959 le problème de la validité de l'espèce *guentheri* n'est pas abordé. Le fait est d'autant plus remarquable que cet auteur n'hésita pas à établir de nombreuses synonymies pour d'autres espèces.

OBSERVATIONS PERSONNELLES

Nous avons eu entre les mains de très nombreux spécimens de *C. pardalis*, et nous avons examiné avec une particulière attention des séries de Nosy Bé (35 spécimens, 20 mâles, 15 femelles), de Fénériver (18 spécimens, 10 mâles, 8 femelles), de Maroantsetra (27 spécimens, 15 mâles, 12 femelles).

Aucune signification ne peut être attachée au caractère « absence de bande latérale claire ». Si nous n'avons jamais vu apparaître, après conservation dans

1. L'origine de cette donnée n'est pas précisée. On peut d'ailleurs se demander si F. ANGEL a eu l'occasion d'examiner lui-même des *C. guentheri*. En effet la collection du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, si riche en Caméléons de Madagascar, n'en possédait semble-t-il pas à cette date. Les seuls spécimens rapportés à cette espèce sont 4 individus entrés en collection en 1963 (n° 1963-433 à 436) avec pour origine géographique Maroantsetra, Diégo-Suarez, Sainte Marie. Leur examen ne permet pas de les distinguer des classiques *C. pardalis*.

l'alcool, de bandes chez des sujets qui n'en présentaient pas, nous avons souvent vu disparaître toute pigmentation du tégument de *C. pardalis* absolument typiques.

Rappelons ici que l'un des premiers *C. pardalis* décrit, (*C. ater* Lesson, 1832) portait justement le nom de Caméléon noir.

Il existe des différences morphologiques dont la signification reste à préciser, aussi bien dans le degré d'hétérogénéité de l'écaillure des flancs que dans la forme du crâne. Il ne semble pas que l'on puisse attacher d'importance au nombre des labiales supérieures. Il n'est donc pas impossible qu'une étude attentive associant l'étude de la morphologie des hémipénis, permette d'individualiser ultérieurement certaines formes, mais leur place taxonomique ne devrait pas se situer au-dessus de la sous-espèce¹.

Dans l'état actuel des connaissances rien ne permet de distinguer une espèce *C. guentheri*. Nous estimons en conséquence que *Chamaeleo guentheri* Boulenger, 1888, décrit de Nosy Bé, est synonyme de *C. pardalis* Cuvier, 1928.

Institut Pasteur de Madagascar,
B.P. 1274, Tananarive.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGEL, F., 1921. — Contribution à l'étude des Chamaeleons de Madagascar. *Bull. Mus. Hist. nat.*, 5, pp. 328-331 et 406-412, fig. 1-13.
- 1942. — Les Lézards de Madagascar. *Mém. Acad. malgache*, 36, 193 p.
- BOETTGER, O., 1877. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. *Abhandl. Senckenb. naturf. Gessells.*, 11, pp. 1-55.
- 1879. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. Zweiter Nachtrag. *Ibid.*, 11, pp. 457-497.
- 1881. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. Dritter Nachtrag. *Ibid.*, 12, pp. 435-558.
- 1893. — Katalog der Reptilien-Sammlung in Museum der Senck. Nat. Gessell. Frankfurt, I Teil, pp. 117-124.
- 1894. — Eine neue Brookesia (Chamaeleontidae) aus Nossi Bé. *Zool. Anz.*, 17, pp. 182-185.
- 1913. — Reptilien und Amphibien von Madagascar den Inseln und dem Festland Ostafrikas. *Reise in Ostafrika von Prof. A. VOELTZKOW*, 3, Syst-Arb. Heft IV, pp. 303-372, pl. XXIX-XXX.
- BOULENGER, G. A., 1888. — Descriptions of two new Chamaeleons from Nossi-Bé Madagascar. *Ann. Mag. nat. Hist.*, 1, 6, pp. 22-23, pl. III.
- HILLENUS, D., 1959. — The differentiation within the genus *Chamaeleo* Laurenti 1768. *Beaufortia*, 8, 89, pp. 1-92.
- LESSON, R., 1832. — Illustrations de Zoologie. *Illustr. Zool.*, pl. XXXIV et XXXV.
- MERTENS, R., 1933. — Die Reptilien aus Madagaskar. Expedition Prof. Dr H. BLUNT-SCHLI'S. *Senckenbergiana*, 15, pp. 260-274.

1. La question pourrait se poser alors de l'utilisation du terme *guentheri* pour désigner l'une de ces formes. Si l'examen des types permettait d'y retrouver les caractères qui seraient alors retenus pour séparer les sous-espèces, il resterait à tenir compte du fait que la *terra typica* de *C. guentheri* est Nosy Bé.

- 1966. — Liste der rezenten Amphibien und Reptilien. Chamaeleonidae. *Das Tierreich.*, Lief. 83, pp. 1-x et 1-37. Berlin.
- MOCQUARD, F., 1909. — Synopsis des familles, genres et espèces des Reptiles et des Batraciens de Madagascar. *Nels Arch. Mus.*, Paris, 5^e s., 1, 100 p.
- PETERS, W. C. H., 1869. — Reisen in Ost Afrika (Baron Carl Claus von der Decken's), 3, pp. 12-13.
- PETERS, W., 1873. — Ueber eine von Herrn F. Pollen und van Dam auf Madagascar und anderen ostafrikanischen Inseln gemachte Sammlung von Amphibien. *Mber. Akad. Wiss.*, Berlin, pp. 792-795.
- 1880. — Ueber die von Herrn J. M. Hildebrandt auf Nossi-Bé und Madagascar Gesammelten Säugetiere und Amphibien. *Monatsb. Akad. Berlin*, pp. 509-511.
- WERNER, F., 1902. — Prodrömus einer Monographie der Chamäleonten. *Zool. Jahrb.*, 15, pp. 295-460.
- WERNER, O., 1902. — Chamaeleontidae. *Das Tierreich*, Lief. 27.